Lettre d'Amérique

Les événements horribles survenus au pensionnat Notre-Dame-de-Bétharram ne semblent que trop familiers à ceux d'entre nous en Amérique, où le scandale de pédophilie de l'Église catholique, vieux de plusieurs décennies, continue de se dérouler.

Dès les années 1980, les autorités de la Nouvelle-Orléans ont refusé d'enquêter sérieusement sur les allégations d'abus sexuels commis par des membres du clergé, de peur d'embarrasser l'Église. Cette tendance malheureuse s'est également produite dans d'autres États, et de nombreuses victimes d'abus cléricaux ont dû travailler pendant des années pour obtenir ne serait-ce qu'une certaine justice. Certains attendent encore.

Une entité laïque qui se serait livrée à des crimes épouvantables de cette nature, puis les aurait dissimulés, aurait fait face à toute la force de la loi. Il en va de même pour les dirigeants de l'Église catholique. La liberté religieuse n'offre aucun refuge pour les activités criminelles, et aucun individu ne devrait être au-dessus de la loi simplement parce qu'il est affilié à un groupe religieux important et puissant.

Les militants laïques en France doivent veiller à ce que ces allégations fassent l'objet d'une enquête approfondie. S'ils sont reconnus coupables, les auteurs devraient s'exposer à la peine la plus sévère prévue par la loi.

Rob Boston,
rédacteur en chef de *Church & State*,
conseiller spécial d'American United for separation of Church & State